

Encore les droits de l'enfant!

L'actualité d'ici et d'ailleurs montre à quel point le respect de la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE) est une réalité fragile (migration forcée, lacune dans la scolarisation, abus, etc.). Le travail à ce sujet est donc essentiel, mais il ne peut être accompli durant une seule journée d'action. Il suppose d'être intégré toute l'année et à tout âge pour que ces droits soient une réalité dans nos cours de récréation et dans notre société. Pour ne pas tomber dans la routine, voici des propositions concrètes d'actions et un espace pédagogique en ligne.

▶ A moins d'un intérêt particulier, il est difficile pour les enseignant-e-s de travailler sur les droits de l'enfant de façon continue. En effet, en l'absence d'heures d'enseignement spécifiques dévolues à cette thématique dans le programme scolaire, l'enseignant-e ne parviendra que rarement à lui accorder du temps, hormis, parfois, lors de la Journée des droits de l'enfant, le 20 novembre. Afin de pallier quelque peu cette lacune, des outils et moyens attractifs sont à la disposition des enseignant-e-s.

Pour le (pré-)primaire: sous-main, livret, calendrier et marelle

Le **sous-main** produit par la Fondation Education et Développement (FED) est un moyen attractif et éducatif qui accompagne les élèves du (pré-)primaire tout au long de l'année. Il s'articule autour d'une illustration représen-

tant une cour d'école et évoquant des situations proches des élèves. Ce moyen simple, pratique et graphique, ainsi que les propositions d'activité qui l'accompagnent, permettent aux élèves de participer à une réflexion sur leurs droits et devoirs.

Pour les plus petits, une **marelle**, construite avec des illustrations colorées qui évoquent différents droits de l'enfant, permet de rappeler ces droits et de les visualiser de façon ludique. Le calendrier permet de rythmer l'année scolaire tout en traitant de sujets d'actualité, soit avec toute la classe, soit individuellement, grâce aux différentes activités mensuelles relatives aux articles de la CIDE. Ainsi, les droits de l'enfant ne se limiteront pas seulement au 20 novembre, mais se déclineront tout au long de l'année scolaire.

Pour les plus grands, le **livret** à construire soi-même suggère à l'élève les valeurs fondamentales sur lesquelles s'appuie la CIDE et lui permet une réflexion sur ses propres actions et sa responsabilité dans son application.

Pour le secondaire I: «Vite, mon post-it!»

Aux élèves du premier cycle secondaire est proposé de participer à la création d'un mur virtuel de post-it sur lesquels ils peuvent exprimer – individuellement ou en groupe – leur compréhension de l'un ou l'autre droit de la Convention. Que ce soit sous forme de texte, de dessin, de photo... chacun peut laisser libre cours à sa créativité et à son interprétation du droit qu'il a choisi. Cette activité permet aussi d'élaborer ou d'affiner les règles communes d'une classe ou d'un établissement.

Pour le secondaire II: Droits humains et migration

Les activités proposées aux étudiants du post-obligatoire sont axées sur les droits humains, l'accent thématique porte sur les migrations, thème au pro-



gramme du cursus dans différentes disciplines. Des pistes concrètes permettent d'intégrer la dimension des droits de l'enfant: activités pratiques, ressources en ligne, propositions d'animations et travail avec l'actualité.

Un site:

www.droitsenfant.globaleducation.ch

Le site met à disposition toutes les activités pédagogiques proposées par la FED, par cycle scolaire. On y trouve le matériel à disposition, ainsi que des dossiers pédagogiques, des activités, des liens, etc. Visite incontournable pour préparer les activités sur les droits de l'enfant!

Et pourquoi pas un projet sur les droits de l'enfant?

Le sous-main peut permettre une première approche des droits de l'enfant, mais le meilleur moyen de se les approprier est de les mettre en œuvre. Un projet d'établissement ou de classe est un bon support à l'assimilation conceptuelle et pratique des droits de l'enfant.

La FED est à votre disposition pour conseiller dans la recherche de matériel pédagogique, de soutien et d'un suivi pédagogique, ainsi que d'une aide financière pour réaliser un projet avec une classe ou un établissement.

Informations

www.globaleducation.ch, rubrique: Fonds de projet. Le matériel pédagogique est disponible sur l'Espace pédagogique des droits de l'enfant:

www.droitsenfant.globaleducation.ch ou auprès de la FED:

fed@globaleducation.ch – 021 612 00 81.